

Communiqué de presse- sécurité

Sécurité à Pissevin et dans les quartiers prioritaires : Le point sur les actions menées par la Ville

Depuis plusieurs jours, la situation dans certains quartiers de Nîmes, notamment à Pissevin, s'est gravement détériorée en raison de violences liées aux trafics de stupéfiants. Fusillades, règlements de compte, tensions entre bandes... les actes criminels se multiplient et mettent en danger la population ainsi que les agents publics et les services essentiels présents sur le terrain.

Plusieurs équipements municipaux sont directement impactés, parmi lesquels le CAM, la médiathèque provisoire, le centre social ou encore un centre aéré. Les personnels qui y interviennent, comme d'autres professionnels de santé, du SDIS, des transports, de la collecte ou encore de la Poste... exercent leurs missions dans un climat d'angoisse légitime.

Une mobilisation accrue des services municipaux

Face à cette situation, la Ville de Nîmes a réuni les élus et services concernés afin de coordonner une réponse rapide et efficace. Depuis plusieurs jours, la Police municipale est pleinement mobilisée pour assurer une présence renforcée aux abords des structures municipales accueillant du public et accompagner les équipes en fin de service, afin de garantir leur sécurité.

La Ville a également été sollicitée par M le Préfet pour organiser des opérations de sécurisation auprès d'autres intervenants aux missions essentielles dans ces quartiers. Dans ce cadre, des échanges sont en cours avec les services de Nîmes Métropole pour ses compétences transports, collecte des déchets et le SDIS afin d'identifier des mesures concrètes, dans le respect des compétences de chacun, la sécurité publique relevant des missions régaliennes de l'Etat.

Mise en place d'un couvre-feu pour les mineurs

« Depuis quelques jours la situation est devenue intenable à cause de l'action armée des narcoterroristes, créant ainsi un climat de peur et de terreur. Je ne peux concevoir qu'une jeunesse se détruise ainsi. Sur le long terme, nous devons pouvoir agir fortement via les sanctions et la responsabilisation des parents. Il faut aussi pouvoir protéger les plus jeunes. En concertation avec la préfecture, j'ai décidé la mise en place d'un couvre-feu pour les mineurs. Cet acte novateur est à la fois un moyen de protéger les jeunes et une mesure de bon sens qui sera reconduite si nécessaire » affirme Jean-Paul Fournier.

Cette mesure sera effective pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés, à compter du lundi 21 juillet, entre 21h00 et 6h00, dans les secteurs les plus sensibles de la commune, pour une durée initiale de 15 jours, renouvelable si nécessaire.

Le respect de ce couvre-feu sera assuré conjointement par les forces de l'État et la Police municipale. Il s'agit d'une mesure préventive destinée à protéger les mineurs, éviter qu'ils soient exposés aux violences en cours, et contenir les tensions.

Une action locale, en complément de l'engagement de l'État

La Ville de Nîmes reste pleinement engagée pour la sécurité de ses habitants, dans les limites de ses compétences. Elle salue les renforts policiers et les unités de forces mobiles déployés récemment par l'État ainsi que les effectifs supplémentaires de police judiciaire affectés à la lutte contre le narcotrafic.

La collectivité réaffirme la nécessité d'une mobilisation générale pour endiguer durablement les violences dans ces quartiers. Elle appelle à des réponses fortes et coordonnées, portées par l'ensemble des acteurs publics, pour rétablir un cadre de vie apaisé et sécurisé pour tous les Nîmois.